



Éditorial

Le début d'un mandat est essentiel pour l'équipe qui vient d'être élue ou réélue. C'est le moment de concrétiser les engagements de son programme. Des priorités et des échéances vont être fixées ; les équilibres entre les différentes délégations vont aussi se dessiner.

De nouveaux élus vont devoir s'approprier l'ensemble du fonctionnement de leurs attributions, chercher des solutions et développer la qualité des services proposés à la population. Des élus aguerris, reconduits dans leurs délégations, vont néanmoins continuer à innover et à programmer des changements.

Tous vont devoir, très vite, élaborer des politiques locales prenant en compte les besoins des habitants mais aussi, impulser la dynamique donnée à la gestion des services et des personnels.

L'accueil de la petite enfance, l'animation de l'enfance et de la jeunesse, l'animation des quartiers, la politique de la ville sont des domaines extrêmement sensibles qui concernent tous les habitants en ce qu'ils ont de plus chers : les enfants, les jeunes et les familles.

Plusieurs dossiers vont être déterminants pour l'ensemble des politiques menées pendant le mandat :

- le choix du cadre de la gestion des services à la population,
- la formation des personnels,
- l'élaboration d'un projet éducatif qui définira le sens donné aux actions de la commune sur le moyen et le long terme,
- le suivi du service rendu par une démarche prenant en compte l'ensemble des facteurs de la qualité des actions.

Un mandat de 6 ans permet d'inscrire l'action dans la durée, et nous souhaitons aux différentes équipes municipales de profiter pleinement de cette période étendue pour développer des projets ambitieux et réalistes.

Nous avons choisi, dans cette lettre de l'Ifac, de présenter un tour d'horizon des dossiers essentiels auxquels chaque élu va être confronté, dans les domaines pour lesquels l'Ifac œuvre au service des collectivités locales depuis près de 40 ans.

Je vous souhaite une pleine réussite dans vos projets au cours de ce mandat.

Bien sincèrement



Philippe Sueur

Président de l'Ifac
Maire d'Enghien-les-Bains
Vice-Président du Conseil Général
du Val d'Oise.

Chronique pour une politique jeunesse affirmée

Le nouveau gouvernement a pour objectif de mieux servir la justice sociale et de répondre aux enjeux économiques et sociaux de notre pays.

Si cette politique peut s'incarner, ce sera dans une politique ambitieuse pour libérer la force créative de la jeunesse, pour consolider les valeurs républicaines, pour être ouvert à l'aventure et au monde.

Poursuivre la refondation de l'école

Le temps est effectivement venu de refonder l'école sur ses fondamentaux. Certes, de nombreux dossiers ont été engagés mais l'école est en chantier, sur ses programmes, sur ses rythmes, sur sa place dans la cité. Ces changements doivent se faire dans le temps, dans le dialogue, dans le respect des compétences de chacun et dans la concertation. La mise en place accélérée des rythmes scolaires, pourtant approuvée sur le principe, aura crispé les positions, au risque d'en perdre le sens. Elle aura aussi révélé des besoins, des ressources, des opportunités à creuser.

L'école doit rester centrée sur la transmission des savoirs, sur ses valeurs républicaines, sur une approche plus libre et plus ouverte vers la société de demain. Elle doit accueillir ses partenaires dans une complémentarité éducative aux savoirs de base. L'éducation ne se limite pas à l'École de la République même si elle doit en être le cœur vivant. L'éducation populaire, l'animation socioculturelle, la vie associative peuvent jouer, auprès des enfants et des enseignants, un rôle majeur autour des sujets de citoyenneté, de diversité, de culture et d'engagement.

Libérer les forces de la jeunesse

La force créatrice de la France est là, dans les quartiers, dans les lycées, dans les universités. Contrairement aux idées reçues, la jeunesse n'a pas peur ; elle est contrainte. Libérer la force de la jeunesse, c'est porter une politique basée sur l'ouverture aux autres, sur le loisir, le sport et la culture mais aussi sur la possibilité de s'engager, de prendre des initiatives collectives, associatives ou entrepreneuriales.

La jeunesse doit pouvoir goûter, expérimenter, apprendre en confiance et en sécurité. C'est un projet ambitieux pour les acteurs traditionnels de l'éducation populaire et de la jeunesse.

L'Ifac se tient prêt à apporter sa contribution, au côté de l'ensemble des acteurs de l'éducation populaire, de l'école, des collectivités locales, de la vie associative mais aussi des entreprises, pour un nouvel élan pour la jeunesse.



Découvrez l'Ifac en quelques clics !

<http://decouvrir.ifac.asso.fr>

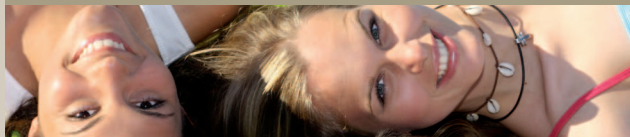
L'enfance



La politique de l'enfance à l'échelle communale est un enjeu crucial qui ne se limite pas à l'école. Elle doit être porteuse d'une vision globale de l'enfant, et permettre une prise en compte des spécificités de chaque âge ainsi qu'une attention à la variété des situations que les enfants rencontrent.

Cette politique, portée par les élus, doit aussi être co-construite par l'ensemble des acteurs et des décideurs concernés. Elle doit balayer l'analyse des modes d'accueil, l'étude sur l'offre de loisirs et les services existants (sports, arts et culture), et s'inscrire dans un projet éducatif local, qui intègre aussi la question des rythmes de l'enfant.

La jeunesse

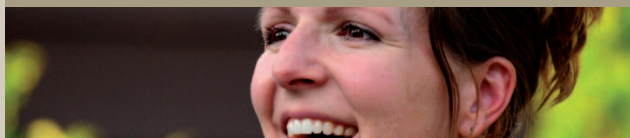


Dans toutes les actions en direction de la jeunesse, au sein des structures ou par le biais de projets, les animateurs devront viser à redonner confiance dans l'avenir et à responsabiliser. C'est vrai pour les sorties, pour les loisirs comme pour l'accompagnement scolaire.

Ils devront accompagner vers la vie sociale et/ou professionnelle, et accompagner l'apprentissage des règles et des normes de notre société. Certaines initiatives de jeunes pourront être valorisées et, ainsi, servir de modèles et d'exemples à l'engagement et à la citoyenneté.

Des démarches pédagogiques originales peuvent être mises en place, comme des jeux de sensibilisation et de prévention pour appréhender la citoyenneté, la santé, la pratique des nouvelles technologies, la protection de l'environnement, la violence, l'initiative...

Les loisirs, la culture et le lien social



Les activités de loisirs, récréatives, culturelles ou sportives proposées aux adultes ou aux seniors sont une source d'enrichissement personnel et de lien social. Elles peuvent se décliner aussi dans des activités éducatives et formatives sur des thèmes comme la Parentalité, la Santé, la Prévention ou les apprentissages. Toutes ces actions, dans leur diversité et dans leur correspondance avec les besoins de la population, sont des moteurs de divertissement, d'épanouissement, d'éveil et de liens intergénérationnels dans les quartiers et dans les communes.

La définition d'une politique récréative et éducative locale ; pour tous, associé au soutien aux initiatives associatives, est un levier de cohésion sociale. Elle est l'expression d'une identité locale et le reflet d'une attractivité participant au développement économique voire touristique du territoire. C'est aussi un moyen de rencontre avec la population, car il s'agit non plus seulement de faire pour les habitants, mais de faire avec eux.

La petite enfance



Le cadre d'accueil de la petite enfance apparaît de plus en plus important. Il s'agit non seulement de proposer des solutions de garde aux parents, d'assurer des conditions matérielles et affectives satisfaisantes, mais aussi d'offrir un cadre qui stimule l'enfant et favorise son apprentissage social.

A côté des crèches, des solutions alternatives d'accueil de la petite enfance peuvent être proposées tels les "multi-accueils collectifs", à la fois crèche et halte-garderie, des jardins d'enfants ou l'animation de relais d'assistantes maternelles (RAM). La formation permanente des personnels est un enjeu crucial pour la qualité d'accueil de ces chers petits.

Petite enfance, enfance, élaborer des



Plusieurs dossiers vont être déterminants pour

- **le choix du cadre de la gestion des activités** : entre gestion communale et marchés ou délégations de service public. Les élus peuvent confier la gestion d'un service éducatif à des professionnels tout en conservant une maîtrise politique et mission de contrôle et d'évaluation de la prestation ;
- **la formation des personnels** : qu'il s'agisse des diplômés non professionnels, bafa et bafé, ou des diplômés professionnels de la petite enfance ou du champ de l'animation, la qualification des personnels est incontournable de la qualité des services. Des formations courtes pourront aussi être envisagées pour aider les professionnels à maîtriser certaines situations de travail ;

La citoyenneté



Les enfants et les jeunes ont besoin de connaissances, de points de repères, de limites et de réflexion pour se construire et se positionner sur les sujets d'actualité, de santé et de citoyenneté. Ces temps sont à organiser non pas en réponse à des crises mais en prévention de celles-ci. Libérer la parole, transmettre du savoir, faciliter l'échange, valoriser l'initiative sont des éléments majeurs qui permettent à la jeunesse de se sentir responsable et considérée.

Cette dynamique est à construire avec tous les acteurs de la famille à l'école, et avec des équipes jeunesse formées à cette volonté éducative, à cette culture et à ces méthodes. Eveiller au libre-arbitre et au mouvement, c'est préparer la jeunesse à la liberté d'agir, de penser et d'être. *"La liberté commence où l'ignorance finit"* (V. Hugo).

Les quartiers et la politique de la ville



La politique de la ville a vocation à revaloriser certains quartiers dits "sensibles" et à réduire les inégalités sociales entre les territoires par des mesures d'éducation, d'action sociale et d'urbanisme, dans un partenariat entre les collectivités locales et leurs partenaires (bailleurs sociaux, milieux économiques, associations, etc.).

Elle est caractérisée par une approche globale des problèmes en ne dissociant pas les volets urbain, économique et social. Le rôle de l' élu au travers de cette définition consiste à être à l'écoute des autres, à accompagner les personnes en difficulté, à créer des liens, à reconstituer des réseaux de solidarité, mais aussi à négocier, à monter des projets, à influencer sur le développement social et local...

jeunesse, quartiers, loisirs : politiques locales.



l'ensemble des politiques menées pendant le mandat :

- **l'élaboration d'un projet éducatif** qui définira le sens donné aux actions de la commune sur le moyen et le long terme. Ce projet doit affirmer des valeurs éducatives qui se concrétiseront dans les actions proposées. La compétence ne suffit pas, il faut qu'elle soit au service d'un projet mettant en cohérence les besoins et les attentes des habitants et ces valeurs. Ainsi les Projets éducatifs de territoire (PEDT) élaborés à l'occasion de la mise en place des rythmes scolaires devront être conçus de façon à donner à l'ensemble de la communauté éducative un cadre cohérent et efficace ;
- **le suivi du service rendu aux habitants** par une démarche prenant en compte l'ensemble des facteurs de la qualité des actions. Cela permettra de réactualiser et d'améliorer ce qui est réalisé.

Les rythmes scolaires



Mesure emblématique mais aussi polémique de la Refondation de l'école, la mise en place de la réforme des rythmes scolaires devra être réalisée pour la rentrée de septembre 2014, autant dire demain. Les chantiers à ouvrir ou à finaliser sont encore bien nombreux : rédaction des projets éducatifs de territoire, organisation de la semaine scolaire, formations des personnels, recrutement, mobilisation des acteurs locaux...

Derrière la contrainte ou la complexité se trouve une occasion à ne pas manquer de repenser et de dynamiser une cohérence éducative locale : "Les récents assouplissements du cadre réglementaire ouvre davantage la possibilité d'expérimenter des rythmes scolaires plus souples, plus adaptés aux réalités locales. Derrière la question des rythmes, l' élu a la possibilité, avec les acteurs locaux, de décider d'une organisation pertinente et centrée sur l'intérêt de l'enfant. Les clés : la concertation, l'organisation et la formation".

L'Ifac : un acteur au service de vos projets

Fidèle à sa mission de service aux collectivités, s'appuyant sur son expérience et son expertise des problématiques des publics, l'Ifac peut apporter un regard extérieur pragmatique pour trouver des solutions qui tiennent compte des spécificités et des contraintes locales.

Notre originalité repose sur six éléments :

- une approche pratique, consensuelle et territorialisée ;
- le souci de la volonté politique locale avant de construire des réalisations techniques et réalistes ;
- un réseau de partenaires ou de professionnels actifs et complémentaires, agissant sans idéologie politique ou partisane ;
- la capacité à former les acteurs aux gestes comme aux enjeux professionnels ;
- l'expérience de la gestion déléguée de équipements publics, dans le cadre des marchés publics ;
- l'expérience de l'animation et du contact avec les habitants, petits ou grands.

L'Ifac se tient à votre disposition pour vous accompagner dans une analyse préalable de situation en début de mandat mais aussi dans une démarche d'amélioration continue des services à la population. Nous pouvons intervenir sur plusieurs axes :

- un état des lieux de situation qui vous permette d'engager vos orientations en toute objectivité ;
- l'optimisation du service au public et la meilleure utilisation des compétences ;
- des analyses et des conseils éclairés avec des préconisations réalistes et concrètes ;
- la formation des personnels ;
- la gestion des vos équipements publics dans le cadre de marché où vous resterez le pilote politique et l'Ifac l'opérateur technique.



Retrouvez-nous aux Assises de l'AMIF
les 3, 4 et 5 juin au Parc Floral de Paris.

Contactez-nous pour recevoir votre invitation :
developpement@ifac.asso.fr



Un partenariat avec l'UNICEF France



L'UNICEF France et l'Ifac se sont accordés pour collaborer ensemble au développement de deux projets en lien avec la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) :

- Mise en place de journées de formation des personnels des collectivités locales et des personnels d'animation pour une meilleure appropriation de la CIDE.
- Déploiement dans les Temps d'activités périscolaires et dans les accueils de loisirs du programme éducatif de l'UNICEF France pour les enfants des écoles primaires, destiné à les sensibiliser à leurs droits, et plus encore à développer l'estime de soi, des relations apaisées, une participation et un plein engagement pour leurs apprentissages et leur développement.

L'Ifac et l'UNICEF France partagent la volonté de faire des Droits de l'enfant le socle des politiques éducatives.

Lutte contre l'illettrisme



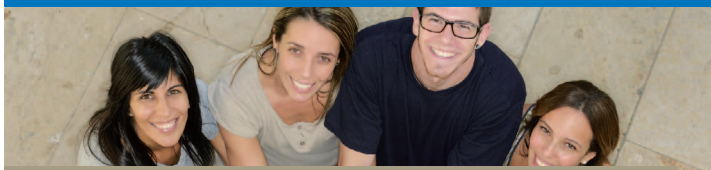
L'Ifac a intégré récemment le comité consultatif de l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI).

Créée en octobre 2000, l'ANLCI mobilise et travaille avec ceux qui agissent et peuvent agir, au niveau institutionnel et sur le terrain, pour prévenir et lutter contre l'illettrisme. Son rôle est de fédérer et d'optimiser les énergies, les actions et les moyens de tous ces décideurs et acteurs pour accroître la visibilité et l'efficacité de leur engagement.

En 2014, en France, 7% des adultes de 18 à 65 ans sont concernés par l'illettrisme. Depuis des années, l'Ifac a développé de nombreuses actions sur ce sujet mais, pour aller au-delà de notre engagement local, nous souhaitons être et apporter un relais et une résonnance supplémentaires à cette cause nationale dans les territoires auprès du public, de nos professionnels mais aussi auprès de notre réseau d'élus.

www.anlci.gouv.fr

Un emploi, un stage dans l'animation ou la petite enfance ?



<http://emploi.ifac.asso.fr>

Site d'emploi spécialiste de l'animation et de la petite enfance.

Trouvez un emploi ou un stage

- Créez votre compte candidat*
- Renseignez votre profil et votre CV
- Consultez les offres répondant à votre profil
- Postulez en ligne

Postez les offres de vos structures pour constituer vos équipes

- Créez votre compte recruteur*
- Créez une ou plusieurs structures employeurs dans votre compte
- Postez les offres d'emploi ou de stage de vos structures
- Recevez directement les candidatures par email

* Un compte candidat/recruteur permet d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités.

TrocTaGarde



"TrocTaGarde" sonne comme une promesse : c'est gratuit, les enfants sont gardés chez leurs amis et "ça ne coûte rien" !

Un principe malin et économe : le site internet www.troctagarde.com permet aux parents qui se connaissent, issus du même réseau local de s'entraider dans la garde occasionnelle de leurs enfants. Il leur permet de réaliser, simplement, des échanges

de babysitting. Vous récupérez vos enfants et leurs copains à la sortie de l'école lundi soir ? À charge de revanche pour le mercredi après-midi. C'est gratuit moyennant une cotisation annuelle de 12€. *"Aujourd'hui si on ne se sert pas les coudes entre parents, entre amis, on ne peut plus y arriver. Ça coûte tellement cher de faire garder nos petits chéris, qu'on finit par rester cloîtré chez soi ! C'est un service gratuit, utile à tous les parents et dont chacun pourra profiter sans condition !"* assure la présidente de l'association. Avec déjà 3000 utilisateurs inscrits partout en France en seulement quelques mois la Communauté TrocTaGarde est en marche !

www.troctagarde.com

Harcèlement scolaire : un court métrage de Suresnes Animation remporte le prix Coup de Cœur



La Maison de Quartier des Chênes (Suresnes Animation - Ifac) a remporté le prix Coup de Cœur avec son court métrage "La cour de récré" lors de sa participation au concours "Mobilisons-nous contre le harcèlement" organisé par le Ministère de l'Éducation Nationale et soutenu par la MAE (Mutuelle d'assurance solidaire au service des enfants et de la famille).

Ce concours est une action d'envergure nationale qui a pour objectif de "donner la parole aux jeunes

des écoles, collèges, lycées, structures péri et extrascolaires, pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo, qui servira de support de communication pour le projet qu'ils souhaitent mener dans leur établissement."

Découvrez ce court-métrage sur le site de l'Ifac :
www.ifac.asso.fr/Harcèlement-scolaire-un-court

Les actualités de l'Ifac

Retrouvez nos actualités en consultant régulièrement notre site : <http://www.ifac.asso.fr/-Actualité-de-l-Ifac->

Vous y trouverez notamment :

- Les rencontres intergénérationnelles en PACA
- L'Ifac relaie la campagne ministérielle de lutte contre le harcèlement scolaire
- Amour, sexe et pixels : conférence sur les mondes virtuels, les réseaux sociaux et la cybersexualité.

Abonnez-vous gratuitement à notre Observatoire de l'animation :

revue de presse, analyse et synthèse pour tout savoir ou presque sur nos domaines d'activités : rapports, études, réglementations, méthodologies et pratiques.

<http://observatoire.ifac.asso.fr/>



Directeur de la publication : Marc Guillemot

Comité de rédaction : Jean-Charles Thélot, Christian Vidal et Martial Dutailly

Maquette : service communication de l'Ifac

Crédit photo : Ifac, Fotolia et Istock

Abonnez-vous :

<http://lalettre.ifac.asso.fr>

